



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°121/2022

**Objet : Avenant n°1 au lot 7 : Revêtements de sol du marché public de travaux de réhabilitation & extension de l'espace multi-accueil & du centre social.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la décision n°126/2021 du 3 décembre 2021 attribuant le lot 7 du marché public de travaux de réhabilitation & extension de l'espace multi-accueil & du centre social à la société FLIPO SAS – 202, avenue du général Leclerc – 93698 PANTIN.

Considérant la nécessité des prestations complémentaires de carrelage au niveau du local poubelle en béton.

Considérant que ces prestations supplémentaires rendent nécessaire l'établissement d'un avenant.

### DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°1 au lot 7 du marché public de travaux de réhabilitation & extension de l'espace multi-accueil & du centre social avec la société FLIPO SAS – 202, avenue du général Leclerc – 93698 PANTIN prévoyant une plus-value de 1 234,01€ HT soit 1 480,81€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 30 septembre 2022,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20220930-121-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2022

Mise en ligne le 3 octobre 2022

Le Maire de L'Isle-Adam,

**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire  
[s.poniatowski@ville-isle-adam.fr](mailto:s.poniatowski@ville-isle-adam.fr)